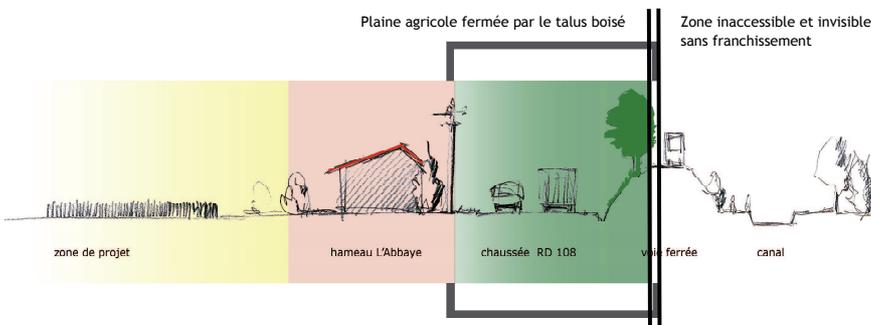


Réalisation de l'étude	en cours
Maîtrise d'ouvrage	Communauté d'Agglomération de La Rochelle
Maîtrise d'oeuvre	SIT&A CONSEIL - Eric Fraire Architecte
Mission	Etudes Préliminaires, Avant-Projet, Permis d'Aménager, Dossier Loi sur l'Eau
Cout des travaux	1 700 000 euros HT (prévisionnel)

L'opération concerne la requalification et l'extension de la Zone d'Activités existante au lieu-dit de Corne-Neuve, sur la commune de Dompierre-sur-Mer. La Communauté d'Agglomération de La Rochelle souhaite en effet requalifier cette zone et l'étendre vers le Sud, sur une emprise d'environ 13 hectares, afin d'accueillir des entreprises en recherche de nouveaux espaces pour développer leurs activités.



Le secteur de projet se situe à l'interface entre 2 entités :

- la plaine agricole totalement ouverte, ponctuée de quelques haies.
- une ligne boisée constituée par le talus de la voie ferrée et le canal de Rompsay, qui ferment toutes les vues vers le nord et qui donne la sensation de cadrer le site.

L'aménagement réalisé permet de proposer une variété de parcelles allant de 2 000 à 20 000 m<sup>2</sup>.

Le dessin d'ensemble répond à plusieurs principes d'aménagement :

- Bonne intégration avec la zone existante et le contexte paysager,
- Conservation de l'entrée principale par le giratoire existant,
- Liaison du projet à la zone existante en conservant le même axe de la voirie,
- Création d'une boucle structurante pour fluidifier la circulation,
- Mise en place de circulations douces,
- Création d'une centralité de forme remarquable, véritable rotule du projet,
- Plantations d'arbres tiges qui structurent l'espace public,
- Homogénéité et qualité paysagère des espaces communs et privés,
- Maîtrise d'implantation du bâti pour s'inscrire dans la démarche qualitative des espaces extérieurs et des volumes bâtis,
- Réflexion sur une extension à long terme au sud, compatible avec le projet.

